



Concubinage dans mon appartement

Par **IZABRILLE**, le **19/12/2023** à **10:53**

Bonjour,

Mon concubin et moi meme sommes proprietaire individuellement. Nous souhaitons vivre ensemble et pour des raison financiere et de confort nous allons vivre dans mon appartement dans lequel je suis seule proprietaire. Il pourra donc mettre son bien en location.

Comment officialiser mon logement comme etant sa residence sans le faire prendre part au credit ? Il faudrait que mon appartement devienne sa résidence principale et lui fournisse un justificatif de domicile pour ouvrir un compte joint et qu'il demenage ses couriers.

Il y a bien entendu le contrat de location "chez l'habitant" mais je ne souhaite pas ouvrir de lien proprietaire/locataire avec lui.

Il ne participera pas au paiement du credit mais nous aurons nos reste a vivre en commun pour le foyer.

merci d'avance pour vos réponses.